

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Marianne Grenier](#)

<https://www.cadre21.org/membres/be9f5b39ec6b6f2dbba2a289>

Date d'obtention : 2024-05-15 18:39:35

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Tout d'abord, lorsque je reçois un signalement qui concerne une situation de sextage, j'informe ma direction pour la mettre au courant de la situation. L'intervenant qui va intervenir doit avoir les formations adéquates pour pouvoir intervenir avec la trousse Sexto.

1. Rassurer l'auteur du signalement tout en évaluant la situation grâce à la grille d'évaluation de l'incident.
2. Vérifier si d'autres personnes, autre que l'instigateur, sont au courant de la situation. Si c'est le cas, il faut les rencontrer seul à seul pour évaluer la situation et recueillir plus d'information grâce à la grille d'évaluation de l'incident.
Après avoir reçu toute les informations, je me questionne à savoir si la situation est un acte impulsif ou malveillante.
3. Si l'acte est impulsif, je peux rencontrer le jeune instigateur et évaluer la situation grâce à la grille d'évaluation de l'incident.
* Tout au long du processus, si j'ai des raison de croire qu'un jeune possède de pornographie juvénile, je dois confisquer le cellulaire et le mettre dans le sac qui se trouve dans la trousse. *
4. Une fois l'intervention terminée, je dois contacter le service de police de ma ville. Il pourront par la suite prendre en charge la situation avec les informations que j'ai recueilli.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Ce que je retiens des 3 mises en situation, c'est que chaque situation est unique et qu'en utilisant la trousse Sexto, nos interventions sont guidées et nous permet de bien intervenir auprès de nos élèves.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Je crois que l'étape la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto est de confisquer temporairement l'appareil électronique du jeune si nous avons le moindre doute que du contenu de pornographie juvénile est à l'intérieur. Nous sommes dans l'obligation de prendre l'appareil et de le mettre dans un sac scellé. S'il refuse, nous devons appeler le service de police.



Au coeur de votre stratégie #DevProf

 cadre21.org

